



## Probleme de vol d argent a ma mere

-----  
Par odin

bonjour

ma maman etant en sauvegarde de justice , nous allons la mettre en maison de retraite 86 ans  
les docteurs l'avaient ausculté on déclaré qu'elle n'était plus apte à gérer sa vie et son argent

nous nous sommes aperçu de fraude concernant son argent  
chèque falsifié et retrait important par virement bancaire  
par des personnes de la famille

il nous faut porter plainte en gendarmerie mais nous nous heurtons à eux

les vols ont été faits le département 54 et nous sommes dans le 57 ils refusent de prendre la plainte

ensuite il demande à ce que la personne ayant été volée soit la elle a 87 ans et est en fauteuil

quel est la procédure

merci de votre aide

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

La sauvegarde de justice est à très court terme, il faut envisager la mise sous tutelle dès que possible.

En attendant votre mère peut être représentée par son mandataire pour porter plainte.

Inutile de se déplacer, c'est possible par courrier envoyé au procureur.

[url=https://www.justice.fr/themes/porter-plainte#]https://www.justice.fr/themes/porter-plainte#[/url]